

des projets et des prêts

→ Création d'une distillerie de spiritueux biologiques en Isère

Domaine des Hautes Glaces - Col Accorbas,
38710 Saint-Jean-d'Hérans - 09 50 29 92 77
domaine@hautsglaces.com - hautsglaces.com



Frédéric Revel, ingénieur agronome, et Jérôme Bricka, oenologue, ont souhaité créer le Domaine des Hautes Glaces, une distillerie de single malt naturel certifié en Agriculture Biologique. La Nef et le Crédit Coopératif ont été sollicités pour financer le matériel nécessaire à la production de spiritueux, en complément de subventions régionales et européennes.

→ Développement d'une salle de spectacle en Ile-de-France

Théâtre de l'Archimède SARL, Les Feux de la Rampe
2 rue Sautinier, 75009 Paris
01 42 46 25 19 - lesfeuxdelarampe@gmail.com
www.theatre-lesfeuxdelarampe.com

Créé par Karine Marchil et Frédéric

Yano, « Les Feux de la Rampe » est un théâtre d'art et d'essai situé dans le 9^e arrondissement de Paris. Avec ses deux salles de 60 et 120 places, l'activité s'articule autour de la production de spectacles vivants, la location de salles pour les cours de théâtre, les répétitions et représentations, ainsi que la formation professionnelle appliquée aux activités théâtrales. La Nef a été sollicitée pour financer les travaux nécessaires à la rénovation des deux salles et de nouveaux bureaux.



→ Développement d'une SCOP dédiée à la Petite Enfance en Ile-de-Vilaine

À l'Abord'Agas - 2 chemin de la crèche, Zone des Ailloux
22100 Taden - 02 96 39 72 08 - www.alabordagas.com
contact@alabordagas.com

À l'Abord'Agas accompagne les collectivités, les entreprises et les porteurs de projet dans la création et la gestion de crèches, d'accueils de loisirs, de mini-camps et de séjours. À l'Abord'Agas est la première société coopérative de France de gestion des établissements d'accueil de jeunes enfants. Elle se donne pour mission de démocratiser l'accès des familles à une crèche et de développer ses structures en priorité sur des territoires ruraux, et ce dans le cadre d'un partenariat public-privé. Face à un développement important, la Nef a été sollicitée aux côtés de deux établissements financiers pour conforter sa trésorerie.



→ Création d'une savonnerie artisanale et biologique dans l'Aude

Savonnerie Minervosa - ZI Pébécane
30 avenue du Champ de Mars, 11100 Narbonne
04 68 70 14 29 - contact@savonnerie-minervosa.com
savonnerie-minervosa.com/fr



Installée à Narbonne, Annabelle Mathon crée des savons originaux aux différentes textures et senteurs : toniques, enivrants, fruités, acidulés, etc.

Ses savons saponifiés à froid ont la particularité d'être totalement biologiques et sont labellisés « comme bio-écologique » par Nature et Progrès. La Nef a été sollicitée aux côtés de l'Airdre pour financer la fabrication de savons.

Le dossier

Claude Ligerans, Secrétaire Générale de la Nef et Ivan Chabell, Délégué Régional

Le financement des collectivités

Le financement aux collectivités a connu des bouleversements majeurs ces dernières années. L'arrêt des activités de Dexia en 2011, qui assurait jusqu'alors plus de 50 % de l'offre de crédit en France, associé au tumulte des emprunts dits « toxiques », ont contribué à resserrer fortement l'offre de crédit aux collectivités.

Ces événements combinés ont amené les collectivités à privilégier des financements plus éthiques, et donc finalement plus sûrs. C'est ainsi que la Société Financière de la Nef a commencé à recevoir plusieurs demandes de prêt à partir de l'été 2011. De nombreux projets menés par ces collectivités présentent une dimension culturelle, sociale ou environnementale, et s'inscrivent dans le champ du développement local et de l'intérêt général. Autant de raisons pour que la plupart d'entre eux soient éligibles à l'intervention de la Nef ! De plus, ces projets nécessitent souvent des besoins de financement importants, et contribuent ainsi à augmenter l'encours de prêts sécurisés de la Nef, lui permettant donc d'équilibrer son activité de crédit également très portée sur des petits prêts plus risqués, notamment dans le domaine de la création d'activité.

La Nef propose ainsi aux communes et aux intercommunalités, des solutions de financement du même type que ceux octroyés aux entreprises ou associations, dans la limite d'1,5 M€ par collectivité.

→ Ils en parlent...

Construction d'une déchetterie sur la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers (38)

La communauté de communes du pays de Bièvre-Liers, située en Isère, existe depuis 1961 et regroupe 20 communes. Souhaitant mutualiser les moyens des communes et apporter un service public de proximité répondant aux préoccupations environnementales, elle a fait appel à la Nef pour le financement de la construction d'une déchetterie, devant abriter par la suite une recyclerie.
Prêt n° 4073 - Montant : 1 000 000 € - Durée : 180 mois

Cyrille Champomier, Directeur de l'Administration Générale et des Ressources

Dans quel contexte avez-vous sollicité la Nef et pourquoi ce choix ?

- « Le projet de territoire de la communauté de communes du Pays de Bièvre Liers s'organise autour de plusieurs axes majeurs :
 - Le maintien du dynamisme économique du territoire
 - La maîtrise de la dynamique de l'habitat et la problématique du foncier
 - Répondre à la demande de services nouveaux exprimée par la population
 - Le maintien des grands équilibres écologiques
- Les valeurs éthiques et la démarche solidaire portées par la Nef ont séduit les élus de la collectivité lors de la recherche de financement pour le projet de construction de la déchetterie du Rival. Le choix final du partenaire financier de ce projet s'est effectué après mise en concurrence sur des critères de compétitivité de l'offre. Après quelques mois de fonctionnement, la collectivité est contente d'avoir trouvé un partenaire financier efficace, éthique et à l'écoute de ses projets. »

Éco-rénovation de bâtiments communaux à Champneuville (55)

La commune de Champneuville se situe au nord de Verdun dans la Meuse, et fait partie de la « Zone Rouge », zone sinistrée de Lorraine lors de la première Guerre Mondiale. Les bâtiments communaux datant de la reconstruction, nécessitaient une rénovation importante. Le Maire, M. Lefort, et son conseil municipal sont très impliqués dans le développement durable et ont souhaité faire de ce chantier un exemple d'éco-rénovation dans la région. Ils ont sollicité la Nef pour financer la rénovation des lieux aux côtés d'un certain nombre de bailleurs publics et privés.

Prêt n° 4003 - Montant : 150 000 € - Durée : 15 ans
Prêt n° 4004 - Montant : 300 000 € - Durée : 36 mois



Daniel Lefort, Maire de Champneuville

Avant-vous des difficultés à trouver des financements ou connaissez-vous d'autres collectivités qui, autour de vous, ont eu du mal à se financer cette année comme l'année dernière ? Pourquoi ?

« Le financement de projet devient de plus en plus difficile, un certain nombre de collectivités abandonne leur projet car les taux de subventions deviennent de plus en plus faibles et tous les partenaires (Europe, Conseil Régional, Conseil Général, préfecture...) modifient leurs critères d'attribution. Nous avons quant à nous obtenu plus d'aides que d'autres projets, car nous sommes sur un dossier complexe mais innovant qui se veut exemplaire. Dès début 2011, nous avons sollicité quatre banques, en plus de la Société Financière de la Nef pour connaître les taux qui seraient pratiqués pour notre projet, sachant que nous avions l'intention d'emprunter vers la fin de l'année 2011. Il se trouve qu'en fin d'année une d'entre elles, ne prêtait plus aux collectivités et les autres avaient augmenté leur taux. Seule la Nef n'avait pas été impactée par cette "crise" financière.

Pourquoi avoir choisi la Nef comme partenaire financier ?

Nous avons choisi la Nef, car elle s'est imposée naturellement pour deux raisons. D'une part, le taux proposé était le moins élevé de toutes les propositions, et pour un conseil municipal c'est important. D'autre part, nous avons intégré des critères sociaux et environnementaux à notre appel d'offres, car nous voulions être exemplaire, y compris dans le financement, et donc obtenir un prêt d'un établissement financier éthique. Bien que notre projet soit innovant et malgré l'affichage de certaines banques qui écrivent vouloir aider le Développement Durable, elles n'ont pas pris en compte ce critère, ni notre détermination à vouloir aller au bout de notre démarche...

Quelles ont été les difficultés ou les facilités dans la mise en place du prêt ?

Nous avons rencontré un certain nombre d'obstacles pour obtenir ce prêt auprès de la Nef car la principale difficulté résidait dans le fait de ne pas pouvoir prendre de parts de capital, car d'après notre trésorier (percepteur) nous n'en n'avons tout simplement pas le droit. Il semblerait que nous étions la première collectivité à vouloir travailler avec vous... Mais on y croyait... et nous y sommes arrivés ! »